

un peu plus de 35%. Les secteurs mines, industries, bâtiments et travaux publics ont vu leur importance relative passer de 10,2% à 26% du P.I.B. total. L'industrie du textile a vu son chiffre d'affaires multiplié par trois de 1974 à 1977. L'industrie de transformation de papier et les imprimeries ont vu leur chiffre d'affaires croître de 4,5%; l'industrie chimique de 2,2% tandis que le métal et le bois triplaient les leurs. Les industries de matériaux de construction ont constitué la branche la plus dynamique avec un chiffre d'affaires qui a triplé, faisant passer la contribution de ce secteur de 537 millions CFA en 1974 à 1,401 milliard en 1977.

Durant la période de 1974-1981, la volonté manifeste du Conseil militaire suprême de réaliser ses objectifs de développement s'est traduite par une nette progression du budget de l'État. Ce budget, qui était de 15 milliards en CFA en 1974 a atteint 96 milliards en 1981-82, soit une progression de près de 650% en huit ans. On note au cours des années 1975-1979 les progressions de recettes suivantes:

<i>Contributions diverses</i>	+ 35,6% par an
<i>Recettes douanières</i>	+ 30,6% par an
<i>Domaine et Enregistrement</i>	+ 50,4% par an

Dans ce budget, il faut noter la très large part faite au Fonds national d'investissements (FNI) dont les dépenses sont passées de 1,9 milliard de francs en 1974 à 13,6 milliards en 1977-78 et à 26 milliards en 1980-81.

Le rôle de la Société de développement

Pour consolider, de manière durable cette évolution, le Conseil militaire suprême a convié dès 1975, l'ensemble de la population dans un vaste programme de réflexion afin de trouver la voie qui convienne à nos aspirations du développement tel que défini devant les membres de la Commission de mise en place de la Société de développement à l'occasion de leur première réunion à Niamey en mars 1981 par Son Excellence le général Seyni Kountche:

Le changement recherché devrait être une réforme en profondeur intervenant après une longue réflexion, une préparation minutieuse et l'obtention d'un consensus national fondé sur les couches sociales du Niger. Notre pays est vaste et notre peuple divers: c'est dire que la tâche que vous entreprenez ne sera ni aisée ni simple dès lors qu'on voudra mettre un maximum de sincérité dans le recensement et la traduction de ces réalités et de ces aspirations.

Cet objectif commande l'adoption d'une démarche résolument pragmatique. Vous n'avez pas à établir une théorie générale de la Société de développement sous tous ses aspects possibles, mais à déduire des solutions pratiques à partir de deux principes simples et unanimement admis. Le premier de ces principes est que l'homme nigérien constitue la finalité de tout un processus de développement au travers duquel cet homme doit s'organiser, forger et modeler sa propre conception de la vie. Le second est que l'organisation concrète du développement re-